



Célébration du début de l'application provisoire de l'AECG en compagnie du ministre du Commerce international, l'honorable François-Philippe Champagne

MONTRÉAL, le 21 septembre 2017 - CargoM, la grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal, est fière de souligner le début de l'application provisoire de l'accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.

Plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation de L'honorable François-Philippe Champagne, ministre du Commerce international, pour célébrer cette journée historique dans les relations entre l'Union européenne et le Canada. C'est aux nouvelles installations du terminal Viau, appartenant à l'entreprise Termont, que Mme Sylvie Vachon, PDG de l'Administration portuaire de Montréal et Président de CargoM a présidé la cérémonie de l'application provisoire de l'accord économique et globale entre le Canada et l'Union européenne (AECG). Mme Christine Saint-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, l'Ambassadeur de l'Union européenne au Canada Peteris Ustubs et l'honorable François-Philippe Champagne ont pris la parole pour témoigner des opportunités offertes par cet accord, qui apparaît comme l'accord de référence en termes de libre échange, et pour le caractère exceptionnel de celui-ci. C'est dans une ambiance chaleureuse et avec beaucoup d'enthousiasme que les participants ont célébré cette excellente nouvelle pour l'économie et la population canadienne.

Dès aujourd'hui, 98% des lignes tarifaires sont exemptes de droits de douane, les entreprises canadiennes ont accès à un marché de plus de 510 millions de consommateurs et aussi à des marchés publics représentant près de 3,3 milliards de dollars. Cet accord est synonyme de plus de choix pour les consommateurs, d'une diminution des prix et des créations d'emploi.

Pour Mathieu Charbonneau, directeur général de CargoM « Cet accord est majeur pour notre économie et très important pour l'industrie de la logistique et du transport des marchandises. Montréal est la porte d'entrée pour les marchandises européennes avec le port de Montréal au cœur de cette chaîne logistique. Notre secteur collabore à la mise en place de projets structurants pour assurer la fluidité des mouvements de marchandise et pour que le Grand Montréal tire profit de toutes les opportunités offertes par l'AECG. Nous croyons que les opportunités uniques que procure l'accord généreront une croissance économique enviable et de nombreux emplois. »

## À propos de CargoM

Créée en 2012, CargoM (www.cargo-montreal.ca - @CargoMtl) réunit les acteurs de l'industrie de la logistique et du transport des marchandises du Grand Montréal, les institutions d'enseignement, les centres de recherche, les associations sectorielles et les syndicats autour d'objectifs communs en vue d'en accroître la cohésion, la compétitivité, la croissance et le rayonnement. L'industrie de la logistique et des transports dans la grande région métropolitaine représente 122 000 emplois en transport et entreposage, 6 300 établissements et plus de 4,3 milliards de dollars en retombées économiques pour la région métropolitaine de Montréal.

Les activités de CargoM sont soutenues financièrement par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et l'ensemble de ses membres.